SAINTE-MARIE-LAUMONT

LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉ

L'année se termine déjà et nous allons pouvoir vivre en famille et avec les amis quelques moments de bonheur, de joie et d'amitiés à l'occasion des fêtes de fin d'année. Toutefois plusieurs familles seront dans la tristesse, permettez-moi d'avoir une pensée pour tous ceux qui ont perdu un proche, notre commune n'ayant pas été épargnée ces derniers temps.

Cette année 2018 est aussi l'année du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale : Cent ans. Cela nous paraît bien loin et pourtant; faisons un peu de généalogie dans chacune de nos familles en consultant de vieux albums dans lesquels on redécouvre des photos quelque peu défraîchies et jaunies, qui nous rappellent avec émotion des visages de parents – grands-parents et aïeux dont certains ont sacrifié leur vie pour notre pays. 40 jeunes hommes de Sainte Marie Laumont ont donné leur vie, 479 sur la commune nouvelle de Souleuvre en Bocage. Une hécatombe qui n'aura pas suffit pour éviter que la folie des hommes n'engendre un 2ème conflit mondial quelques années plus tard. Cent ans, c'était hier. Mais cela doit rester très présent dans notre mémoire et comme l'indique l'épitaphe inscrite sur le monument aux morts « Souvenons-nous qu'ils sont morts pour sauver notre liberté ». La démocratie est un bien précieux mais elle est fragile et vulnérable.

Nous arrivons au terme de la 3ème année de fonctionnement de la commune nouvelle de Souleuvre en Bocage.

Pour Sainte Marie Laumont, hormis les travaux habituels d'entretien (voirie, débroussaillage, cimetière…), nous avons procédé au 1er semestre à la réalisation d'une plateforme béton dans notre local technique,et au 2nd semestre, au changement des dalles du plafond de la salle des fêtes avec un renforcement de l'isolation, l'aménagement d'un terrain de pétanque près du citystade, l'achat d'une bande de terrain au hameau « Le Mesnil » pour l'implantation d'une réserve incendie, le remplacement d'une borne incendie à Bernières et enfin l'élagage des arbres de la salle des fêtes et au bord de l'étang de « la Hersendière».

Pour l'année 2019, les travaux de sécurisation au carrefour de la RD 674/RD81 ont pris un peu de retard et devraient être réalisés au premier semestre. Nous poursuivrons également la mise en sécurité incendie des hameaux les plus densifiés. Enfin, nous sommes en phase d'arrêt du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) à l'échelle de Souleuvre en Bocage avec en prévision pour le printemps une période d'enquête publique où les habitants pourront prendre connaissance du projet et faire part de leurs observations.

SALLE DES FÊTES

Je vous souhaite une bonne lecture du bulletin et de bonnes fêtes de fin d'année et nous nous donnons rendez-vous à la galette des rois qui cette année sera le dimanche 6 janvier 2019.

Marc GUILLAUMIN, maire-délégué

MERCI CHRISTIAN

Nous avons tous ressenti un choc et une grande tristesse à l'annonce du décès de Christian CLAVREUL, maire de Sainte-Marie-Laumont de 2001 à 2014. Il était très attaché aux traditions et aux valeurs du milieu rural ; courage, volonté, travail et dévouement : valeurs qui l'ont caractérisé dans son rapport avec les autres et dans la conduite des projets pour le développement de la commune.

Homme de conviction, Christian présentait des idées avec arguments et pédagogie et ne comptait pas son temps passé au service des autres.

Je me fais l'interprète des élus, des maires, des conseillers et de tous les habitants pour témoigner notre reconnaissance et partager la tristesse et le chagrin de sa Famille

Marc GUILLAUMIN

SAINTE-MARIE-LAUMONT

Informations Diverses

Horaires d'ouverture de la Mairie déléguée

La mairie est ouverte au public 2 fois la semaine :

- Le mercredi de 14 h à 16 h avec la présence d'un adjoint
- Le samedi de 10 h 15 à 12 h avec la présence du Maire.

Si ces horaires ne vous permettent pas de venir en mairie, il vous est toujours possible de prendre un rendez-vous avec la secrétaire ou le maire ou un adjoint, en téléphonant au 02.31.68.64.18. Un répondeur automatique vous permettra de laisser un message mais si vous téléphonez le matin (sauf mercredi) nous vous répondrons directement. Vous pouvez également envoyer un mail à la mairie, à l'adresse suivante :

mairie.stemarielaumont@gmail.com

FERMETURE PENDANT LES FETES DE FIN D'ANNEE
La mairie sera fermée du mercredi 26 décembre 2018 au samedi 5 janvier inclus

Recyclage vetements et chaussures

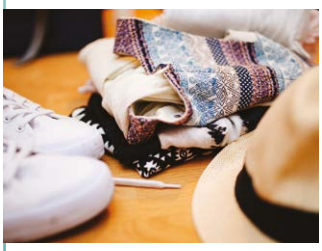

Ne jetez plus vos vêtements et tissus usagés dans les encombrants de la déchetterie. Une association de réinsertion, la BACER de Caumont L'Eventé, récupère tous vos vêtements quel que soit leur degré d'usure, les répare ou les recycle. Une seule règle est impérative : il ne faut pas que les vêtements soient souillés ! Nous pouvons faire ce petit effort pour permettre le réemploi ou leur recyclage.

De même pour les chaussures (sauf les bottes en caoutchouc ou plastique) : à la seule condition qu'elles soient propres, vous pouvez les déposer dans les mêmes containers qui récupèrent les vêtements, même si elles sont usées ou cassées. Veillez cependant à les attacher par paire... c'est plus pratique pour le réemploi. Car elles seront réparées et réutilisées, parfois dans des pays du tiers monde. En plus, cela permettra de diminuer les déchets qui vont à l'enfouissement. On appelle cela un système gagnant-gagnant.

A cet effet, un container spécifique a été installé auprès du container à verre à côté de la salle des fêtes.

Composteurs

Le SEROC propose, à ceux qui ne sont pas encore équipés, d'acquérir un composteur de 300L, en bois (avec son bioseau plastique de 10 litres) au prix de 15 €. Un modèle est en exposition dans le hall d'entrée de la mairie.

Pour le réserver il vous suffit de contacter :

- Florence LEPAGE correspondant du SEROC à Vire au 02.31.51.69.60
- ou le SEROC à Bayeux au 02.31.51.69.60
- ou par internet : www.seroc-bayeux.fr
- ou par courrier à :
SEROC – Z.A. RD 94 – BP 18118 – 14401 Bayeux.

Concessions cimetiere

les tarifs d'achat de concessions traditionnelles et de concessions du columbarium :

	Concessions traditionnelles	Concessions du columbarium
Concession cinquantenaire	70.00 €	670.00 €
Concession perpétuelle	250.00 €	850.00 €

Salle des fêtes

	Habitants de Sainte Marie Laumont	Habitants autres communes
Salle des fêtes : week end	125.00 €	168.00 €
Salle des fêtes : soirée (un seul repas) ou vin d'honneur	80.00 €	118.00 €
Salle des fêtes : café lors des inhumations	Gratuit	50.00 €
Sous-sol	35.00 €	50.00 €

Nous vous rappelons que, pour la location de la salle des fêtes, nous accordons une priorité aux habitants de Sainte Marie Laumont ainsi qu'un tarif préférentiel. Cependant cette priorité ne peut pas être permanente au risque de perdre les locations extérieures. Elle s'exerce jusqu'au 1er octobre de l'année en cours pour les réservations de l'année suivante.

A partir du 1er octobre 2018, les personnes extérieures à la commune peuvent donc réserver de manière ferme et définitive pour l'année 2019 sachant que les habitants de Sainte Marie Laumont auront eu la possibilité de le faire avant le 1er octobre. Il est donc fortement conseillé de prévoir à l'avance si on veut retenir pour une date très précise.

Les coûts de location, résumés dans le tableau ci-dessous, ne comprennent pas les consommations de gaz (pour le chauffage et la cuisson) ni l'électricité ni la location de vaisselle et ni les sacs poubelles translucides.

Une petite salle, en sous-sol, peut également être louée pour des groupes restreints ou pour des vins d'honneur.

Repas des anciens

Comme vous le savez, la commune offre à ses habitants les plus âgés un repas chaque année. Cette invitation est faite par les conseillers municipaux, à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus. Le principe s'applique à ceux qui auront 65 ans dans l'année. Ainsi, pour 2018, l'invitation sera faite à tous ceux qui sont nés en 1953 et avant et le repas aura lieu le dimanche 24 mars 2018.

Objet trouvé

une paire de lunettes enfant a été oubliée en mairie. Prendre contact au 02.31.68.64.18 si elle vous appartient.

État civil

Naissances

17 avril à Caen- Yaëlle Jade Léocadie LEPROVOST
15 juillet à Saint-Lô – Hugo Louis Alain FLEURY
1er août à Saint-Lô – Paul Tom Augustin BEQUET
30 août à Saint-Lô – Tom Lorenzo Andréas Emilien Alain DESHAMAUTS
21 octobre à Saint-Lô – Ambre Chloé Kaëlane SAVEY

Mariages

27 octobre– Quentin ROUELLE et Bérengère AUDOIN

Décès

27 mai – Louis Pierre Guy Michel THEOT
12 juin – Nicole Marie Josèphe O'MAHONY
06 juillet – Marc Christian Jacques LEQUESNE
13 octobre – Jean-Claude André René DELAVILLE
18 octobre – Geneviève Marie Simone ROUSSIN née LOUVET
19 octobre – Christian Albert Gérard Marie CLAVREUL

SAINTE-MARIE-LAUMONT

Groupe scolaire la Fontaine au Bey

Rentrée 3 Septembre 2018, les effectifs à ce jour comptent 233 élèves répartis comme ci-dessous :
82 maternelles et 151 primaires

Par commune : La Graverie : 107
Le Reculey : 29
Etouvy : 13
Sainte Marie Laumont : 74
Hors communes : 10

Cette année, une classe de maternelle a fermé, ce qui occasionne des classes surchargées malgré des manifestations et des rendez-vous auprès de l'Éducation Nationale.
Notre site comporte 3 classes maternelles et 6 classes primaires.

La garderie est ouverte de 7h30 le matin jusqu'à 18h30 le soir.
Coût de la garderie : 0.80 € par tranche de demi-heure -16h30/17h – 17h/17h30- 17h30/18h – 18h/18h30
Gratuite de 16h à 16h30

Prix cantine : 3.85 € le repas

Les horaires d'enseignement sont les suivants :

- Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi 9h/12h et 13h45/16h
- Le mercredi 9h/12h

Les enfants sont accueillis 10 minutes avant la rentrée soit 8h50 et 13h35

Le projet de construction d'un espace restauration est en cours.
Les prévisions pour la rentrée 2019 sont de 245 à 248 enfants, des inscriptions peuvent arriver pendant les vacances d'été.

Un seul numéro pour joindre le groupe scolaire : 02 31 68 43 90

Association de parents d'Élèves

Regroupement scolaire des communes : La Graverie, Etouvy, Le Reculey et Ste-Marie-Laumont.

Suivez nos actions au moyen de notre page Facebook « APE LA GRAVERIE » et de notre site internet http://sites.google.com/site/apeecolelagraverie.

L'APE s'est réunie en assemblée générale le mardi 18 septembre. Le bilan de l'année 2017/2018 est positif, tant du point de vue moral que financier.
Deux actions ont été menées avec succès par les enfants. La traditionnelle soirée des écoles a permis, en plus de passer un moment festif et convivial, de récolter des fonds. Nous avons pu nous associer également à la journée de la jeunesse le 1er juillet 2018 en tenant un stand de vente de crêpes.
L'APE va donc pouvoir continuer à aider et soutenir financièrement les projets des enseignants pour l'année à venir.

L'association est composée d'une vingtaine de membres. Le bureau se réparti entre :

- Nadège DUCHEMIN, présidente,
- Sophie MARTRE, vice-présidente,
- Christelle FREMONT, trésorière,
- Charlène HENRI, trésorière adjointe,
- Sonia AUBRY, secrétaire,
- Céline DUCHEMIN, secrétaire adjointe.

Pour l'année scolaire à venir, la première action est de nouveau la vente par les élèves de « grilles pizzas » afin de faire gagner une pizza chez « gégé matt team ». Nous remercions « gégé » de nous permettre de mener cette action.

Ensuite **deux dates sont à retenir.**

- **La soirée des écoles sera le 2 février 2019. Cette année elle s'articulera autour du thème des contes.**
- **La kermesse se déroulera l'après-midi du 30 juin 2019.**

Remerciements :
Un énorme merci à tous nos membres, aux parents actifs et aux enseignants pour leurs aides et participations lors de nos différentes manifestations.
Un grand merci également aux municipalités et associations de La Graverie, d'Etouvy, de Le Reculey et de Ste Marie Laumont pour leur soutien.

Une équipe dynamique

Stand de crêpes

Journée de la jeunesse

SAINTE-MARIE-LAUMONT

Les Associations

Club Inter-Ages

Le 4 septembre 2018, après les vacances du mois d'août, le club a repris ses habitudes et ses activités le mardi après-midi, tous les quinze jours. Au cours de ce second semestre, nous avons fêté le 11 décembre 2018 les anniversaires de :

BESNEHARD Julien 70 ans et PICARD Fernande 90 ans

Les 75 adhérents que compte le club ont participé aux différentes manifestations qui ont été organisées :

Contrairement à ce qui avait été prévu, nous avons annulé le concours de belote du 22 octobre 2018 car nous avons eu la tristesse de perdre Jean-Claude DELAVILLE et Christian CLAVREUL qui nous ont quittés brutalement. Nous sommes très tristes qu'ils soient partis si vite car ils participaient à la vie du club pour de nombreuses activités. Ils vont nous manquer et nous aurons pendant longtemps leurs images dans notre tête et dans nos cœurs.

• Le 4 novembre 2018 une randonnée de 11 km environ a été organisée par l' A.T.V.S. avec la participation de nombreux membres du Club Inter Age. Il y avait 90 participants et après cet effort, ils ont pu déguster des châtaignes et se désaltérer avec un verre de cidre.

- Le 18 novembre 2018 : un marché de Noël
- Le 15 décembre 2018 : un repas de Noël au restaurant du bowling.

Comme nous le précisions dans le bulletin du 1er semestre 2018, nos activités sont nombreuses et nous sommes ouverts à toutes les propositions que vous pourriez nous soumettre et ainsi nous rejoindre.

Après la trêve de fin d'année, du 11 décembre 2018, nous nous retrouverons donc le mardi 8 janvier 2019 pour faire notre assemblée générale et partager la galette des rois et nous espérons y accueillir de nouveaux adhérents.

Vous pouvez noter dès à présent que nous organiserons :

- **Un concours de belote le lundi 18 mars 2019.**
- **Une matinée tripes le dimanche 17 février 2019 à partir de 9 heures.**
- **Un concours de belote le lundi 29 avril 2019.**

Bonne fin d'année à tous.

Amicale des Anciens Combattants

A.C.P.G. – C.A.T.M. et T.O.E. et Veuves de Guerre

La commémoration du 100ème anniversaire de la grande guerre de 1914-1918 à l'échelon cantonal s'est déroulée à Bény-Bocage le dimanche 11 novembre 2018.

En raison de ces cérémonies, l'amicale des anciens combattants de Ste Marie Laumont, Monsieur le Maire et le conseil municipal et des habitants ont déposé la gerbe au monument aux morts de Ste Marie Laumont le samedi 10 novembre à 11h30. Après le recueillement en hommage aux victimes de toutes les guerres et la lecture du message du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, un vin d'honneur était servi à la salle des fêtes. Au cours de ce vin d'honneur, le Président a présenté le bilan financier de l' Amicale : il est positif, puis il a remercié la municipalité pour l'octroi de la subvention annuelle et pour le vin d'honneur offert.

A l'échelon cantonal, une matinée tripes a eu lieu le dimanche 14 octobre à la salle des fêtes de Le Tourneur.

Le mercredi 5 décembre, journée nationale en hommage aux soldats tués en Algérie, le Maire, le Président et le porte-drapeau se sont rendus à la cérémonie qui a eu lieu à Vire, à la porte horloge. Trois jeunes de Ste Marie Laumont y ont perdu la vie : Bernard HENRI, Roger DEME et Bernard PATUREL.

Nous vous proposons une date à retenir pour 2019, le dimanche 3 mars un repas dansant (entrecôtes-frites) à la salle des fêtes de Le Bény-Bocage.

L'Amicale des Anciens Combattants vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Comités des Fêtes

Le comité a fini son année d'activités par sa plus grosse organisation, il s'agit bien sûr du méchoui.

Cette année un peu moins de convives étaient attablés mais nous pensons quand même que cela reste une belle réunion familiale et un bon rassemblement de copains. Nous avons voulu marquer cette année « 2018 » car en effet c'était le **20ème méchoui** organisé par le comité des fêtes. Une tombola a été organisée au milieu du repas et 10 bouteilles de champagne ont été tirées au sort. Félicitations aux heureux gagnants qui étaient pour la plupart des fidèles du 14 juillet et **MERCI A TOUS DE VOTRE PARTICIPATION ET DE VOTRE AIDE.**

Notre assemblée générale s'est déroulée comme d'habitude avec peu de participants, merci aux présents, Monsieur le maire et quelques habitants et à la municipalité pour l'octroi de la subvention communale. Le comité reste avec la même équipe. Nous aimerions bien avoir un peu de relève. Il faut bien savoir qu'il n'est pas obligatoire de participer à toutes nos animations. **Nous comptons sur vous !!!!!**

Nous avons déjà commencé le nouveau calendrier avec un concours de belote qui a totalisé 40 équipes. Tous les beloteurs ont apprécié la bonne soupe à l'oignon offerte par le comité, un moment de plus de convivialité comme l'aurait si bien dit Christian qui en tant que maire et citoyen nous a été d'un grand soutien. Une pensée affective à toi Marie Noëlle.

Les heureux gagnants sont des fidèles de nos concours ;

1ers : LE MAISTRE Guy et LEFEVRE Alain avec 5662 points sont repartis avec une côte de boeuf

2èmes : GALLET JACQUES et ROHEE Gérard avec 5354 points sont repartis avec un rosbif

3èmes : LECARDONNEL Martine et LIEGARD Gérard avec 5180 points rosbif également

4èmes : GALLET Jean-Pierre et LOUIS René avec 5009 points sont repartis avec une barquette de viande de boeuf. Le panier garni de la tombola a été remporté par Mr Joël VILLAIN de Ste Marie Laumont.

Avant de vous présenter le calendrier de nos manifestations, le comité a également une autre pensée de tristesse pour Jean -Claude qui fut au comité quelques temps.

Place au calendrier ; ATTENTION à la date du rallye pédestre !. En effet à cause du week-end de la pentecôte le deuxième dimanche de juin, celui-ci aura lieu le dimanche 16 juin. Faites passer le message MERCI.

Samedi 1er décembre 2018 concours de belote à 20h30 (soupe à l'oignon offerte)

Samedi 5 janvier 2019 concours de belote à 20h30 (une part de galette des rois offerte)

Dimanche 3 février 2019 loto à 14h

Dimanche 3 mars 2019 loto à 14h

Samedi 13 avril 2019 soirée comité

Dimanche 16 juin 2019 rallye pédestre

Dimanche 30 juin 2019 journée pèche

Dimanche 14 juillet 2019 méchoui à 12h30,,,,,

Joyeuses fêtes de fin d'année.

Carnaval

Un grand merci au public venu nombreux lors de la rétrospective du Carnaval 2018 le 29 Septembre dernier. Ce fût l'occasion pour tous les bénévoles de revivre les moments forts de ce défilé en images et vidéos.

Une pause en 2019 pour le comité Carnaval afin de laisser le temps aux protagonistes de trouver de nouvelles idées pour 2020. Mais nous vous donnons rendez-vous le Samedi 19 Octobre 2019 pour l'élection de notre Miss et de ses 2 Dauphines lors d'une soirée dansante avec dessert à la salle André Lerebours de La Graverie à partir de 20h30. Les volontaires nées entre 2000 et 2005 peuvent se rapprocher du Comité Carnaval .

comite.carnaval14350@gmail.com

Festivement,
Céline Duchemin

Calendrier du 1er semestre 2019

Dates à retenir, à vos agendas !

Samedi 5 janvier à 20h30	Concours de belote organisé par le comité des fêtes
Dimanche 6 janvier à 14h30	Galette des rois pour tous les habitants de Sainte Marie Laumont
Mardi 8 janvier	Assemblée Générale du club inter-Ages et galette des rois
Samedi 2 février	Soirée des écoles à La Graverie
Dimanche 3 février à 14h00	Loto du comité des fêtes
Dimanche 17 février à 9h00	Matinée tripes organisée par le Club Inter Age à la salle des fêtes de Ste Marie Laumont
Dimanche 3 mars	Repas dansant organisé par la section cantonale des Anciens Combattants à Le Bény-Bocage
Dimanche 3 mars à 14h00	Loto du comité des fêtes
Lundi 18 mars à 14h00	Concours de belote organisé par le club inter-ages
Dimanche 24 mars à 12h30	Repas des aînés
Dimanche 24 mars	Fête des jonquilles à le tourneur
Samedi 13 avril	Soirée offerte par le comité des fêtes à ceux qui aident bénévolement toute l'année
Lundi 29 avril à 14h00	Concours de belote organisé par le club inter-Ages
Mardi 8 mai à 11h45	Commémoration de l'armistice de 1945 à
Dimanche 16 juin	Rallye pédestre du comité des fêtes
Vendredi 21 juin	Fête de la musique à La Graverie
Dimanche 30 juin	Journée pêche du comité des fêtes
Dimanche 30 juin à 10h30	Messe à l'église de Sainte Marie Laumont
Dimanche 14 juillet	Méchoui et fête communale de Sainte Marie Laumont